

DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DE LA COOPERATION ENTRE LES ORGANISMES PRESENTS AUX FRONTIERES-SENEGAL

ARTICLE 8 DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ECHANGES DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE



SOMMAIRE

1- CONTEXTE



2- VISITES AUX FRONTIÈRES



3- RESTITUTION ET PARTAGE



4-RECOMMANDATIONS



5- PERSPECTIVES



1-CONTEXTE

LE SENEGAL ET L'AFE

Le Sénégal a ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC le 24 août 2016 dans l'objectif de l'accélération de la circulation, de la mainlevée et du dédouanement des marchandises. Conformément à ses engagements, le Sénégal a identifié 21 mesures de catégorie A, 02 mesures de catégorie B et 13 mesures de catégorie C, soit 36 mesures au total pour lesquelles un taux de réalisation de 71% a été atteint.



Source: <https://tfadatabase.org/>

L'ACCOMPAGNEMENT DU TFAF

Pour se conformer aux dispositions de l'article 8 sur la coopération entre les organismes présents aux frontières dudit Accord, le Sous-comité national de facilitation des échanges (SCNFE) a bénéficié d'un accompagnement du Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (TFAF) afin de réaliser un diagnostic de l'état actuel de la coopération et la coordination entre les agences présentes aux frontières et des projets en cours y afférents, et à partir de cela, formuler des recommandations d'amélioration fondées sur les bonnes pratiques régionales et internationales en matière de gestion coordonnée des frontières.



Mécanisme pour l'Accord
sur la facilitation des échanges

LES ACTIVITES PHARES REALISEES

Ainsi, trois activités phares ont été réalisées par le SCNFE et ses partenaires, entre août et septembre 2025. Il s'agit notamment de la visite des postes frontières pilotes de Kidira et de Rosso, de l'atelier de partage des résultats de l'étude diagnostique aux frontières et de l'atelier de partage sur les bonnes pratiques en matière de gestion coordonnée des frontières. Elles ont enregistré la participation active des administrations présentes aux frontières, des membres du SCNFE, du secteur privé et de la société civile.

2-VISITES AUX FRONTIERES

Le Consultant recruté s'est rendu aux postes frontières de Kidira et de Rosso, respectivement du 12 au 16 juillet et du 27 au 30 juillet 2025, en compagnie du représentant du SCNFE. Au cours de ces déplacements, le Consultant et son équipe ont rencontré les autorités administratives de Kidira et de Rosso avant de se rendre ensuite aux frontières pour s'entretenir avec les représentants des administrations présentes et du secteur privé pour collecter les informations relatives aux politiques, procédures et de tout autre document pertinent lié à la gestion coordonnée des frontières.



Le diagnostic de la coopération a révélé, entre autres résultats, la spécificité des postes frontaliers de Kidira et de Rosso et leur position stratégique dans le commerce intra africain et avec l'Europe, les disparités des ressources disponibles pour les différentes administrations aux frontières, les conditions de travail des agents aux frontières, les contraintes de la coopération interservices et transfrontalière principalement liées à l'absence de cadre juridique et réglementaire.



De manière générale, l'étude a relevé l'existence d'une coopération et d'une collaboration informelles entre les administrations sénégalaises aux frontières, d'une part, et, d'autre part, avec leurs administrations partenaires du pays frontalier.



3- RESTITUTION DE L'ETUDE ET PARTAGE DES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE GESTION COORDONNEE DES FRONTIERES

• ATELIER DE PARTAGE DES RESULTATS DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE

Le Sous-comité national de facilitation des échanges (SCNFE) a organisé un atelier de partage des résultats de l'étude diagnostique sur la coopération entre les organismes présents aux frontières, le 26 août 2025 à l'hôtel Fleur de Lys Point E, sous la présidence de Monsieur El Hadji Ibrahima Paul Paye, Chef de la Division de l'Accès aux Marchés et de la Facilitation des Echanges, Représentant le Directeur du Commerce extérieur.

ATELIER DE PARTAGE DES RESULTATS DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE SUR LA COOPERATION ENTRE LES ADMINISTRATIONS PRESENTES AUX FRONTIERES

Hôtel Fleur de Lys Point-E
26 AOÛT 2025

L'objectif général de cet atelier était de présenter les résultats de l'étude et de recueillir les observations des membres du SCNFE.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- passer en revue l'évaluation de l'état actuel de la coopération et de la coordination entre les administrations présentes aux frontières à partir de l'observation des pratiques au niveau des poste frontaliers de Kidira et de Rosso ;

- identifier les options d'amélioration de la coordination et de la coopération entre les organismes présents aux frontières ; et
- formuler des recommandations en tenant compte des bonnes pratiques et des besoins en assistance technique.



- ATELIER DE PARTAGE SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE GESTION COORDONNEE DES FRONTIERES**

A la suite de l'atelier de partage des résultats de l'étude diagnostique de la coopération entre les organismes présents aux frontières, le SCNFE a tenu un atelier de partage sur les bonnes pratiques en matière de gestion coordonnée des frontières, les 02 et 03 septembre 2025 à l'hôtel Fleur de Lys Point E, sous la présidence de Madame Coumba Gaye, Cheffe du Bureau de l'Accès aux Marchés et de la Facilitation des Echanges, également Rapportrice du Sous-comité.



A travers cette activité, l'objectif était de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en gestion coordonnée des frontières afin de renforcer la coordination nationale, la coopération transfrontalière, la facilitation et la sécurisation des échanges commerciaux.

De manière spécifique, il était question de :

- sensibiliser les participants sur les piliers de la gestion coordonnée des frontières ;
- fournir aux participants, des informations pertinentes pour l'amélioration de la coopération et la coordination entre les administrations présentes aux frontières ;

- dégager des perspectives d'amélioration de la gestion coordonnée des frontières.

Les deux activités ont enregistré la participation des membres du SCNFE, avec les principales administrations impliquées dans la gestion des frontières, les organisations du secteur privé et de la société civile, l'Unité Nationale de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé (UNMOCIR), et l'équipe du Consultant ayant conduit la mission.



4- PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE LA COORDINATION AUX FRONTIÈRES

- Mettre en place un cadre de gouvernance pour la gestion des frontières, au niveau central et déconcentré;
- Prendre en compte la question de la gestion coordonnée des frontières dans les sessions mixtes de coopération bilatérale entre pays partenaires;
- Travailler à la rationalisation des contrôles aux frontières et éviter leur duplication.



REFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

- Publier les résultats de l'étude diagnostique sur les plateformes du SCNFE, notamment le PIC;
- Élaborer et publier un recueil des textes applicables au transport de marchandises accompagné d'un guide;
- Procéder à la cartographie des procédures de chaque administration présente aux frontières et les publier sous forme de guide à l'attention des opérateurs économiques;



MODERNISATION ET DIGITALISATION DES PROCÉDURES

- Accélérer la digitalisation des procédures aux frontières;
- Généraliser la rupture de charge aux autres postes frontaliers;
- Mettre en place un système de collecte des statistiques (temps de passage) au niveau des postes de contrôle frontaliers.



REFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DU DIALOGUE AVEC LES ACTEURS

- Renforcer les capacités des agents de première ligne par des formations opérationnelles inter-agences;
- Formuler les besoins en assistance technique pour les administrations aux frontières.

5- PERSPECTIVES

PROCHAINES ETAPES DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 8
DISCUSSIONS AVEC TRADE MARK AFRICA
SUIVI DE LA CONSTRUCTION DU PONT DE ROSSO
AUTRES PROJETS DE FACILITATION DES ECHANGES
(DPV, PAD, COSEC, ETC.)

